

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19089 - 74ÈME ANNÉE

Manifestation de soutien à 10 heures

Chagos : « Appel solennel à 8 réalisateurs américains »

Aujourd'hui à partir de 10 heures se tiendra au Parvis des Droits de l'Homme à Champ-Fleuri, Saint-Denis, une manifestation de soutien à la lutte du peuple chagossien pour avoir le droit de retourner vivre dans son pays. Du 3 au 6 septembre, leur cause sera plaidée devant la Cour internationale de justice de La Haye. Les Chagossiens viennent de recevoir un nouveau soutien dans leur combat, par un appel lancé à 8 réalisateurs américains. Voici le texte de cet appel co-signé par Patrick Singaïny, intellectuel réunionnais & Olivier Bancoult leader chagossien en compagnie de : Pascal Blanchard (historien français de l'empire colonial français), Ananda Devi (écrivaine mauricienne), François Durpaire (spécialiste des Etats-Unis), Achille Mbembé (philosophe d'origine camerounaise, théoricien du post-colonialisme), Edgar Morin (sociologue et philosophe français), J-Luc Raharimanana (écrivain malgache en langue française), Mohamed Tohiri ou Souef Elbadawi (auteur comorien), Khal Torabully (écrivain et cinéaste mauricien).

Si 7 Prix Nobel de la Paix n'ont pas pu convaincre un autre Prix Nobel de la Paix, en l'occurrence Barack Obama, 8 réalisateurs américains sauront sans doute parvenir à interpeller l'opinion américaine en voulant bien co-réaliser et participer à une campagne de sensibilisation à destination du peuple américain et des peuples du Commonwealth. C'est le pari de cet appel singulier à Spike Lee, Michael Moore, Oliver Stone, George Clooney, Lee Daniels, Ava DuVernay, Ryan Coogler et Steven Spielberg.

En effet, le 6 janvier 2017, 2 semaines avant que Barack Obama quitte la Maison-Blanche, 7 Prix Nobel ont supplié le président américain de rendre justice au peuple Chagossien en les aidant à

retrouver leur terre - l'archipel des Chagos-, dont la plus grande île - Diego Garcia - est occupée par 4000 militaires américains. Le président d'une union américaine plus parfaite, hélas, n'a pas su donner suite.

Notre époque n'accorde plus crédit à la parole d'un politique dont on sait qu'elle ne dépend que d'un seul groupe de réseau d'influence, ni à celle d'un intellectuel à qui on reprocherait de ne parler qu'en son nom propre, et ne peut s'en remettre en définitive qu'à la vertu du rêve dont on sait qu'il a toujours été à l'origine de tous les triomphes de l'humain.

Du 3 au 6 septembre prochain, la Cour Internationale de Justice, organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies,

tiendra « des audiences publiques sur la requête pour avis consultatif relative aux effets juridiques de la séparation de l'archipel des Chagos de l'Île Maurice en 1965. » 22 états ainsi que l'Union Africaine ont exprimé leur intention de prendre part à la procédure orale devant la Cour. Les Chagossiens veulent ainsi donner le plus grand retentissement à leur cause qui est sans aucun doute la plus importante depuis les premières décolonisations d'après-guerre, et qui porte en germe l'instruction du procès de toute entreprise de colonisation, d'occupation et de déportation d'un peuple.

En effet, tout a commencé en 1965, quand l'archipel appartenait encore à l'Île Maurice et que la Grande-Bretagne a commis sciemment l'erreur - et ce sera prouvé

officiellement - de démembrer un territoire à la veille de son émancipation, l'ONU ayant été très clair à ce sujet en la condamnant à plusieurs reprises. L'objectif de l'ancienne première puissance coloniale était de garder et de subtiliser ce territoire bénéficiant d'une situation stratégique idéale, pour le louer à l'État américain qui a préalablement exigé que l'archipel soit débarrassé de ses 2000 habitants issus de l'esclavage français. Ce qui fut fait méthodiquement et brutalement entre 1967 et 1973. Une grande partie des Chagossiens ont été exilés à l'Île Maurice, d'autres se sont retrouvés aux Seychelles ou alors dans les environs de Londres, principalement dans la ville de Crawley. La majorité d'entre eux, encore vivants, attendent de pouvoir rentrer chez eux, pour ne plus être des déportés.

Malgré l'activisme incessant des Chagossiens, en 2016, la Grande-Bretagne et les États Unis d'Amérique ont scellé sans ciller la reconduite de la location pour encore 20 ans. Cela laisse supposer que la grande majorité des Chagossiens, qui se battent depuis 50 ans pour retrouver leur terre, n'aurait aucune chance de réaliser leur souhait ultime de rentrer chez eux. Pourtant les Chagossiens ont déclaré ne pas être forcément contre l'existence de cette base au cœur de laquelle ils pourraient éventuellement y travailler, à l'instar des Philippins et des Mauriciens. Ils proposent même qu'ils puissent retrouver leur chez eux

en résidant sur une autre île de l'archipel, Peros Banhos. Mais les 2 grandes puissances le refusent obstinément.

La décolonisation de l'Île Maurice attend d'être achevée et le droit des Chagossiens à résider sur leur terre doit être reconnu non pas par seulement 94 pays, mais par l'écrasante majorité des Nations, parmi lesquelles la Grande-Bretagne, les États-Unis d'Amérique et la France, pays des Droits de l'Homme, lesquels stipulent que tout être humain, quelle que soit sa couleur de peau, sa religion ou son histoire, a droit à une terre, et que le chasser malgré lui de cette terre est un crime contre l'humanité ainsi que l'a rappelé en 2013 J-M Le Clézio, prix Nobel de littérature. L'archipel des Chagos doit revenir aux seuls Chagossiens qui y ont fondé une culture créole unique. Spike Lee, Michael Moore, Oliver Stone, George Clooney, Lee Daniels, Ava DuVernay, Ryan Coogler et Steven Spielberg, faites en sorte, nous vous en prions, que cet immense espoir chagossien soulève l'opinion mondiale et son cœur afin que les deux puissances reconnaissent leur erreur et fassent enfin preuve d'humanité. Une erreur si inhumaine soit elle peut être certes réparée. Et la réparation contribuera à mettre progressivement un point final à l'histoire traumatique de la Traite des Noirs et de l'engagisme indien dans l'espace indiaocéanique. Une histoire commencée depuis plus de 300 ans et qui vit ses derniers soubresauts avec ce conflit qui op-

pose un peuple fier de 10000 âmes à deux Goliath.

Patrick Singaïny, intellectuel réunionnais & Olivier Bancoult leader chagossien en compagnie de :

Pascal Blanchard (historien français de l'empire colonial français), Ananda Devi (écrivaine mauricienne), François Durpaire (spécialiste des États-Unis), Achille Mbembé (philosophe d'origine camerounaise, théoricien du post-colonialisme), Edgar Morin (sociologue et philosophe français), J-Luc Raharimanana (écrivain malgache en langue française), Mohamed Toihiri ou Souef Elbadawi (auteur comorien), Khal Torabully (écrivain et cinéaste mauricien).

1. Proposition indicative : chaque réalisateur face caméra délivrerait une partie d'une chaîne d'un message et lorsque chacun apparaîtrait à l'écran, s'afficherait également une de leurs œuvres phares qui justifierait et légitimerait leur intervention. Malcolm X pour Spike Lee, Bowling for Columbine pour Michael Moore, JFK pour Oliver Stone, Les Marches du Pouvoir pour George Clooney, Le Majordome pour Lee Daniels, Selma pour Ava DuVernay, Black Panther pour Ryan Coogler et La Liste de Schindler pour Steven Spielberg.

In kozman pou la rout

« Travaye pou manzé kui ! »

Sa in kozman i di kékshoz bann vyé pèrsonè isin La Rényon é pa forséman dé bone shoz. Fitintan, kisoï dann tan lésklavaz kisoï dann tan z'angagé inn parti sansa la totalité lo pèyman lété an natir. Si tèlman té i falépa aspèr fé zékonomi, épi in zour gingn in patrimoine dann in sityasion konmsa. Aprés, kan lésklavaz té fini, é kank l'angagis l'ariv son bout, bann travayèr la gingn in salèr mé pa touzour pars bann mové zabitud la kontinyé. Zordi ankor néna d'moun i travaye pou manzé kui. Sak lé sir, kan i di in moun lé konmsa la pa pou flate ali-dizon in manyèr trète ali konm in sitoïyin dézyèm zone. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pi d'van. Sipétadyé !

« Non à la carrière de Bois-Blanc Oui au Tout viaduc pour la NRL »

Dans un communiqué diffusé hier, Gilles Leperlier et Jessie Caro, candidats à la législative partielle dans la 7e circonscription rappellent l'importance des questions environnementales. Sur ce point, ils prennent position contre l'ouverture d'une carrière à Bois-Blanc et demandent que la NRL soit entièrement construite sous la forme d'un viaduc :



Gilles Leperlier était hier à la rencontre de la population de Saint-Leu.

La démission toute récente de M. Nicolas Hulot du Gouvernement a de nouveau braqué les projecteurs sur les questions environnementales et plus globalement sur la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique.

Les causes sont connues et c'est le modèle économique actuel basé uniquement sur le profit qui agresse notre planète et menace toute la vie sur Terre. Paul Vergés, alors président de l'ONERC, n'a eu de cesse de nous alerter.

Dans ce contexte, le débat sur « la carrière de Bois - Blanc » est au cœur de l'élection législative dans la 7e circonscription. Chaque can-

didat devra se positionner sur ce sujet ultra-sensible.

En ce qui me concerne, je tiens à rappeler ma position : il faut renoncer à la carrière de Bois-Blanc sur laquelle la population n'a jamais donné son accord. L'élection législative du 23 septembre prochain donne aux électeurs l'occasion de s'exprimer à nouveau.

De plus, il est tout autant nécessaire d'achever la Nouvelle Route du Littoral (NRL). Le chantier étant déjà trop engagé pour tout remettre en question.

C'est pourquoi, avec ma suppléante, Jessie Caro, nous croyons que la solution « Tout viaduc pour

la NRL » depuis la Possession jusqu'à l'entrée Ouest de Saint-Denis est un compromis acceptable qui vise l'intérêt général. L'expérience acquise pour le viaduc en cours démontre que cela est possible sur tout le tracé. Il en va de la sécurité des personnes et des biens.

Cette proposition ne doit pas avoir pour conséquence de pénaliser d'un côté les transporteurs qui ont fait de lourds investissements et de l'autre leurs salariés. C'est en ce sens, qu'une réelle évaluation de l'impact financier pour les professionnels de la route pourrait ouvrir la voie à une compensation équitable.

Notre proposition permet de ne pas ouvrir la carrière de Bois-Blanc et de mener le chantier de la NRL jusqu'à son terme. Il s'agit également de sauver les emplois et de préserver la qualité de vie des habitants de la 7e Circonscription. En tout état de cause cette solution « Tout viaduc pour la NRL » devra bien évidemment respecter les règles financières et environnementales.

Je défendrai également, dans mon programme, une politique de transports en commun durable, ferroviaire et de déplacements alternatifs. »

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

200 tone kokiyl moull pou fé vin mil mète karé karlaz

Yèr matin kan mi ékout radyo, mi aprann in n'afèr mi trouv lé inportan késtyonn rosiklaj déshé. Biensir l'afèr tèl ké li lé i konsèrn pa La Rényon dirèktoman mél o prinsip li poz, sanm pou moin, sa in kékshoz bien valab.

Somenn isi nou la parl rosiklaj bann boutèye plastik dann l'Inn pou fé la rout ? Astèr ni sava anparl rosiklaz bann kokiyl moull. Mi pans zot la antann parlé la foir la vil Lille : sa sé in foir i dir in vikind, in bonpé d'moun i vien épi banna i manz moull an kantité. In vikind, bann réstoran i fé kui par-la désan tone moull.

Kosa téi fé avèk sa avan ? Té i mète la voire, in poin sé tou. So kou isi la déside fé karlaz ansanm... In pti l'antropriz la invant in tik-tak pou fé karo avèk lo bann kokiyl. Avèk lo dé san tone kokiyl i sava fé vin mil mète karé karo. La pa bokou si zot i vé, mé kant mèm ala in moiyl in pou rosikl désan tone déshé é sa lé myé ké arien, mi pans.

Sanm pou moin, ala in bon réaksyon pou évite sharj la voire épi gaspiye la natir. Si isi nou na poin kokiyl an éstok konmsa, nou néna d'ot shoz é sa i doi pèrmète anou rant dann la dans lo rosiklaz é sa sé in bon n'afèr pou évite maltrète la natir : kisoï tout la vèrdir nout natir tropikal i produi dann in sézon, kisoï la bagass, zanvlop kann, fèye kann déshé demoun épi tout sort d'ot zafèr.

Moin la fine antann parlé laba dann la suisse banna, dann bann z'antropriz zot la monté i rosikl ziska soisant pour san bann déshé. San plézanté lé ga, sak lé posib shé lé zot lé posib osi shé nou é sa va évite anou kontinyé fé lo gaspiyaz bann rishèss i pé ansèrv anou.

Justin